



# LA PAGE MUNICIPALE

Sainte-Marcelline-de-Kildare,  
une Municipalité *tissée serrée*

Le Conseil et l'équipe municipale  
vous souhaitent un très bel automne !



Conseil municipal



Info travaux



Affaires municipales



Environnement



Urbanisme



Culture



Loisirs



Bibliothèque



Communautaire



Une page d'histoire



Informations pratiques



Retour sur nos événements

SEPTEMBRE - OCTOBRE 2025



## MOT DE LA MAIRESSE

Chères citoyennes, chers citoyens,

La saison estivale tire déjà à sa fin. Nous avons eu la chance de profiter d'un merveilleux été ensoleillé, qui nous a permis de savourer pleinement nos parcs, nos rues et nos espaces collectifs. Un merci tout particulier à notre équipe des travaux publics qui, par leur dévouement et leur travail constant, contribuent à embellir notre village et à le rendre chaque jour plus accueillant.

Septembre pointe à l'horizon, et qui dit septembre dit Festival des artisans ! Cette 25e édition, tant attendue, arrive à grands pas. Les 20 et 21 septembre prochains, nous célébrerons La foire des arts : 25 ans d'émerveillement, de découvertes et de rencontres inoubliables. Venez chercher vos bracelets gratuits à l'accueil de l'hôtel de ville, du 2 septembre au 19 septembre, durant les heures ouvrables du bureau municipal. Chaque adresse civique ainsi que chaque propriétaire de lot vacant peut obtenir deux bracelets gratuits pour accéder au festival.

Sur un tout autre sujet, je ne peux écrire ce mot sans penser à la fin du mandat qui approche. Quatre années déjà... Ce mandat qui se termine cet automne a été marqué par de nombreux défis, mais aussi par de grandes réussites. Je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée. Ce fut un honneur d'avancer aux côtés de six conseillers dévoués, qui ont travaillé sans relâche pour notre municipalité tissée serrée.

Nous terminons ce mandat le cœur rempli de gratitude et de fierté pour ce qui a été accompli, et avec la conviction d'avoir contribué, ensemble, à l'avenir de notre belle municipalité. Merci à chacun des employés qui ont travaillé ardemment avec le conseil pour faire avancer chacun de nos dossiers.

*Emilie Boisvert*  
Émilie Boisvert,  
maire

## CONSEIL MUNICIPAL



Conseillère  
Siège 1  
Mme Marilyne  
Perreault



Conseiller  
Siège 2  
M. Gilles  
Arbour



Conseillère  
Siège 3  
Mme Mélanie  
Laberge



Conseiller  
Siège 4  
M. Yanick  
Langlais



Conseiller  
Siège 5  
M. Serge  
Forest



Conseiller  
Siège 6  
M. Pierre  
Desrochers

Lors des dernières séances du conseil plusieurs résolutions ont été adoptées.  
Voici un survol des points à retenir.

### Direction et ressources humaines

- Embauche d'une stagiaire en environnement;
- Embauche de deux surveillantes au service de garde pour le camp de jour.

### Urbanisme

- Dépôt du rapport mensuel des permis et certificats;
- Demande de démolition 2025-05-01 - Lot 5 655 693.

### Loisirs

- Contrat - Cédrière Del Fino - Parc de l'Étang;
- Contrats pour la construction et l'aménagement d'une fontaine au Parc de l'Étang - Irrigation Pro Tech;
- Marquage de 4 terrains de pickleball sur la surface de dek hockey.

### Hygiène du milieu et environnement

- Conférence sur la protection hivernale de son potager;
- Remplacement de l'automate de l'aqueduc du Village;
- Octroi du contrat - Conception des plans et devis, préparation des formulaires pour l'autorisation de stabilisation de la rive du stationnement du belvédère et de la plage du Lac-des-Français;
- Demande de prolongation pour le FRR2 - Stationnement vert

### Travaux publics

- Contrat pour l'épandage d'abat-poussière sur les voies publiques non pavées.

### Culture

- Appel de projet - Programme d'ententes en patrimoine du ministère de la Culture et des Communications (PEP).

### Projets spéciaux

- Caméras de surveillance - Parc de la culture;
- Octroi de contrat pour la conception des plans d'aménagement des toilettes à la salle communautaire Gaétan-Morin;
- Toiture - Maison des jeunes.

### Procédures administratives

- Abrogation de la résolution 441-2024-12;
- Abrogation de la résolution 173-2025-05 - Toiture - Maison des jeunes;
- Fondation Canadienne du Rein;
- Langue Française Québec;
- Abrogation de la résolution 165-2025-05 - Parc de la culture;
- Abrogation de la résolution 138-2025-04.

### Sécurité publique

- Cadets de la Sûreté du Québec 2025.

### Trésorerie

- TECQ 2019-2024

## SÉANCES DU CONSEIL À VENIR POUR 2025

Vous pouvez consulter l'ordre du jour de la prochaine séance tous les vendredis précédents cette séance sur notre site web sous l'onglet **Municipalité | Conseil municipal | Séances du conseil**

- Lundi 15 septembre;
- Lundi 17 novembre;
- Lundi 15 décembre.

En raison des élections, la séance du conseil prévue le 20 octobre doit être annulée.

Merci de votre compréhension.



# VANDALISME: UN PROBLÈME GRANDISSANT DANS NOTRE MUNICIPALITÉ

Malgré les investissements importants faits pour améliorer nos installations et la qualité de vie dans notre milieu, la Municipalité constate une hausse préoccupante des actes de vandalisme. Voici un aperçu des gestes inacceptables observés au cours des derniers mois :

- Toilettes publiques : Distributeurs de papier et savon arrachés, murs souillés, toilettes bloquées par du papier gaspillé.
- Parc des loisirs : Tables à pique-nique endommagées, balançoires brisées, comportements inappropriés sur les structures.
- Terrains de tennis : Utilisation de trottinettes causant des dommages à la surface.
- Dek hockey : Tuiles déjà brisées sur une installation récemment inaugurée.
- Fontaine de l'étang : Moteurs endommagés et mécanismes écrasés par des personnes qui s'y sont baigné.
- Dos d'âne : Bien que plusieurs aient été installés pour réduire la vitesse, certains ont été volés, arrachés ou lancés dans les fossés.
- Haie de cèdre au Parc de l'Étang: Tout juste installés, un cèdre a été arraché ! Il est maintenant porté disparu...
- Graffitis au Chalet des loisirs.

Ces comportements entraînent des coûts importants pour l'ensemble de la communauté. Des caméras de surveillance sont déjà en place, mais d'autres devront être ajoutées, au prix d'investissements supplémentaires.

La Municipalité invite la population à faire preuve de respect envers les infrastructures, à sensibiliser les jeunes et à signaler tout comportement répréhensible.

Ensemble, protégeons ce qui nous appartient à tous.



## PARC DE L'ÉTANG FONTAINE ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Grâce à une subvention récemment obtenue, la municipalité a réalisé d'importants travaux d'embellissement au parc de l'Étang afin de mettre en valeur ce lieu rassembleur.

La fontaine est maintenant installée et l'aménagement paysager du site est complété. Le mobilier urbain sera ajouté prochainement pour parfaire l'ensemble.

Le comité d'embellissement viendra également mettre à profit son expertise afin de fleurir ce nouvel aménagement et d'en rehausser la beauté.

Venez découvrir le nouveau visage du parc de l'Étang !

## PARC DE LA CULTURE

L'aménagement du parc de la Culture est maintenant complété, enrichissant ce lieu unique dédié à l'art et à la détente. Situé à gauche de l'ancien presbytère, il s'impose déjà comme un espace incontournable du noyau villageois.

Les sculptures offertes par l'Association des sculpteurs de Lanaudière y sont désormais installées et mises en valeur sous de magnifiques pergolas, accompagnées de mobilier urbain et d'un sentier.

Ce projet, d'une valeur totale de 102 600 \$, a été rendu possible grâce à une contribution de la municipalité et à une aide financière de 75 000 \$ provenant du Fonds Régions et Ruralité (FRR) – Volet 2 de la MRC de Matawinie.

Dès l'an prochain, le comité d'embellissement viendra y apporter sa touche fleurie, rehaussant encore davantage la beauté du site.

Venez admirer les œuvres et profiter de ce lieu paisible qui marie art, nature et tranquillité.



# RAPPEL | RÉGLEMENTATION | PISCINES

Toutes les piscines installées avant 2010 et celles installées depuis devront, à compter du **30 septembre 2025**, respecter la nouvelle réglementation. Pour ceux qui n'ont pas fait les changements, il s'agit des derniers mois afin de vous conformer et rendre vos installations sécuritaires.

## CONSULTEZ LA RÉGLEMENTATION

Vous pouvez vous rendre directement sur le site du *Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale* afin de consulter la réglementation complète en balayant votre caméra de téléphone ou tablette sur le code-barre ci illustré.



## ATTENTION !

« La réglementation provinciale stipule que **toute piscine ou spa de plus de 2000 litres d'eau** doit être entouré d'une enceinte d'un minimum de 48 pouces de haut pour en empêcher l'accès. »

# Votre municipalité recrute !



## Élection municipale | PERSONNEL ÉLECTORAL

La Municipalité est à la recherche de personnel électoral :

- Scrutatrice ou scrutateur
- Secrétaire de bureau de vote
- Membre de la table de vérification de l'identité
- Préposée ou préposé à l'accueil

Pour information ou pour postuler contactez la présidente d'élection, 450 883-2241 poste 7505.

# LOISIRS/PARCS/RUES PISTES CYCLABLES

LE 2  
NOVEMBRE

## VIENS VOTER

## POUR CHOISIR CE QUI T'ENTOURE

ÉLECTION  
MUNICIPALE

ACMQ  
Association des communicateurs  
municipaux du Québec

Stéphanie  
Anselme

## Élection municipale | CANDIDATURE

La période de mise en candidature se tiendra du **19 septembre** au **3 octobre**.

Consultez l'onglet Municipalité/Conseil municipal/Élections sur notre site web pour connaître, entre autres, les plages horaires prévues pour le dépôt de votre candidature.

# Affaires municipales



## QUELQUES RAPPELS ... HERBICYCLAGE ET FEUILLYCLAGE

Saviez-vous qu'il est possible de réduire vos déchets de tonte et de feuilles mortes tout en améliorant la santé de votre pelouse? L'herbicyclage et le feuillicyclage sont deux pratiques écologiques simples à adopter à la maison.

### QU'EST-CE QUE L'HERBICYCLAGE ?

L'herbicyclage consiste à laisser les rognures de gazon au sol après la tonte. Ces résidus se décomposent rapidement et enrichissent naturellement le sol en éléments nutritifs.

### QU'EST-CE QUE LE FEUILLYCLAGE ?

Le feuillicyclage consiste à déchiqueter les feuilles mortes à l'aide de la tondeuse et à les laisser sur la pelouse à l'automne. Elles fournissent au sol des minéraux essentiels pour traverser l'hiver, tout en réduisant la quantité de feuilles à ramasser.



## AVANTAGES DES PRATIQUES DE L'HERBICYCLAGE ET DU FEUILLYCLAGE

- Fertilisent naturellement la pelouse;
- Aident à conserver l'humidité du sol, réduisant les besoins en arrosage;
- Renforcent la résistance du gazon à la sécheresse et aux maladies;
- Réduisent les gaz à effet de serre liés au transport et à l'enfouissement des résidus verts.

*Ces gestes simples contribuent à diminuer votre empreinte écologique tout en favorisant une pelouse en meilleure santé.*



## RÉCUPÉRATION DÉTECTEURS DE FUMÉE

Vous avez un détecteur de fumée en fin de vie? Ne le jetez pas aux ordures!

La Municipalité offre un service gratuit de récupération des détecteurs de fumée pour en assurer une élimination sécuritaire et respectueuse de l'environnement.

Remettez votre détecteur directement à l'employé à la réception pendant les heures d'ouverture à l'hôtel de ville, situé au 500, rue Principale.

### Pourquoi recycler un détecteur de fumée?

Ces appareils contiennent des composants électroniques et parfois des substances radioactives qui nécessitent un traitement spécialisé. En les rapportant à la municipalité, vous contribuez à réduire les impacts environnementaux (s'ils sont disposés inadéquatement) et à protéger la santé publique.

**Merci de faire votre part pour une communauté plus verte!**



## QUELQUES DATES À RETENIR ...

- Collecte du compost **aux deux semaines** : Dès le 28 octobre 2025
- Collecte des résidus verts : 11 novembre 2025
- Fermeture de l'écocentre : Date à confirmer, suivez nos réseaux

## VOUS SOUHAITEZ AVOIR PLUS D'INFORMATION ?

Plus de détails sur notre site internet sous l'onglet **Service | Environnement**

# ASTUCES ÉCOLO-PRATICO

Voici quelques astuces toutes simples pour réduire le gaspillage alimentaire et mieux gérer vos achats et vos repas. Comme tout coûte de plus en plus cher, chaque petit geste peut vraiment faire une belle différence !



## RÉDUIRE LE GASPILLAGE, C'EST AUSSI LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE!

### Saviez-vous que...

Près de 16% des Québécois vivent une forme d'insécurité alimentaire.

Avoir peur de manquer d'argent pour s'alimenter adéquatement, c'est déjà en être victime.

## JE FAIS DES CHOIX D'ACHAT ANTI-GASPI

- Je choisis des fruits et légumes imparfaits;
- J'utilise des applications pour acheter à rabais des produits ayant été congelés et dont la date d'expiration approche, tel que FoodHero ou Flashfood;
- Je visite les producteurs locaux, fais de l'autocueillette ou participe au glanage;
- J'achète en vrac avec mes contenants;
- J'apporte mes propres contenants au restaurant pour rapporter les restants.

## JE CONSERVE MIEUX MES ALIMENTS

### Astuces pratiques

- Ajuster les emballages selon l'humidité;
- Percer les pellicules plastiques sur les barquettes;
- Raviver les légumes mous ou fines herbes dans l'eau.

Composter, c'est bien, mais ce n'est pas une excuse pour acheter trop ou mal planifier. Évitions de gaspiller dès le départ !

## JE PLANIFIE MES REPAS POUR ÉVITER LE GASPILLAGE

### Avant l'épicerie

- Je fais l'inventaire du frigo, congélateur et garde-manger;
- Je planifie mes repas de la semaine;
- Je fais une liste précise pour éviter les achats impulsifs;
- Je « fais mon épicerie » dans mon frigo avant de sortir !

## JE CUISINE EN MODE « TOUSKI »

- Je transforme les restes en nouveaux plats;
- Je congèle ce que je ne mange pas tout de suite;
- Chaque bouchée sauvée, c'est de l'argent épargné;
- Conserver les pelures de légumes au congélateur et faire un bouillon maison.

## CHAQUE PETIT GESTE COMPTE !

Réduire le gaspillage, c'est :

- Protéger l'environnement;
- Soutenir une alimentation accessible pour tous;
- Économiser au quotidien.

## MOT DE NOTRE STAGIAIRE EN ENVIRONNEMENT

Alors que mon stage tire à sa fin, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance pour l'accueil que j'ai reçu au sein de la Municipalité. Ce fut un réel plaisir de pouvoir découvrir votre territoire, d'en apprendre davantage sur les particularités locales et de constater concrètement les efforts investis par plusieurs citoyens et membres de l'équipe municipale, notamment en ce qui concerne la protection et la mise en valeur des bandes riveraines.

J'ai aussi eu la chance de faire partie d'une équipe dynamique, motivée et toujours prête à collaborer pour rendre ce milieu encore plus agréable et sain pour ses résidents. Les échanges que j'ai eus avec vous, qu'ils aient été informels ou plus professionnels, ont enrichi mon expérience et j'en garderai de très bons souvenirs.

Merci pour cette belle opportunité, pour votre confiance et pour votre générosité tout au long de mon passage. Ce stage a été formateur sur le plan professionnel, mais aussi humain.

Au plaisir de vous recroiser dans un futur pas si lointain!

Layla Bogle,

Stagiaire en environnement



Environnement



# PLAN D'ÉVACUATION D'URGENCE AU QUÉBEC : SOYEZ PRÊTS !

En situation d'urgence, qu'il s'agisse d'un incendie, d'une inondation, d'un glissement de terrain ou d'un autre événement majeur, chaque seconde compte. C'est pourquoi il est essentiel d'avoir un plan d'évacuation clair et connu de tous les membres de votre foyer.

## Pourquoi un plan d'évacuation ?

Un plan d'évacuation vous permet de quitter rapidement et en toute sécurité votre domicile ou votre lieu de travail en cas de danger. Il peut faire toute la différence entre une évacuation ordonnée et une situation chaotique.

## Où obtenir de l'aide ou de l'information ?

Le site web du Gouvernement du Québec offre des ressources pratiques pour vous aider à établir votre plan :

[www.quebec.ca/securitepublique](http://www.quebec.ca/securitepublique)

Vous pouvez également consulter les recommandations de la Sécurité Civile de votre municipalité, qui peut vous informer des risques spécifiques à votre région.

## Que doit contenir votre plan ?

- Un itinéraire clair pour sortir de chaque pièce de la maison.
- Un point de rassemblement à l'extérieur (par exemple, un arbre ou un lampadaire près de chez vous).
- Une trousse d'urgence contenant les éléments essentiels : eau, nourriture, médicaments, lampe de poche, radio à manivelle, copies de documents importants, etc.
- Un plan de communication pour rester en contact avec les membres de votre famille.
- Des solutions pour les personnes vulnérables : enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite ou avec des besoins particuliers.
- Des alternatives pour vos animaux de compagnie.

## En résumé ...

- Faites des exercices d'évacuation régulièrement
- Restez informés par les sources officielles
- Préparez votre plan à l'avance
- Discutez-en avec votre famille

**Soyez prêts !**   
Abonnez-vous à notre **alerte citoyenne !**  
Tous les détails à la page 18.

En étant bien préparés, nous pouvons tous contribuer à notre sécurité et à celle de notre communauté.

## INSPECTIONS MUNICIPALES À VENIR

Conformément à l'article 48 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU – A-19.1), nous vous rappelons que **toute personne autorisée par le ministre à agir comme inspecteur** peut, à toute heure raisonnable, accéder à un terrain (y compris un terrain privé), un bâtiment ou un véhicule pour procéder à des inspections visant à assurer l'application des lois et règlements en vigueur.

### Pourquoi ces inspections ?

Nos interventions visent à assurer la sécurité des citoyens et une gestion responsable de l'environnement.

Elles portent notamment sur :

- Les installations septiques;
- Les puits;
- Les bandes riveraines;
- Les piscines;
- Les cours d'eau;
- Le respect des permis émis;
- L'inspection générale des lieux.

Des avis d'infraction sont également en cours d'émission pour certaines situations problématiques qui perdurent depuis un certain temps.

Nous souhaitons informer les citoyens que nos inspecteurs sont actifs sur le territoire municipal cette année.

Au cours des derniers mois, l'arrivée d'une nouvelle direction générale ainsi qu'un ajustement du personnel ont permis de renforcer notre capacité d'action sur le terrain. Ainsi, les activités d'inspection seront désormais réalisées de façon plus régulière et soutenue afin d'assurer un meilleur suivi sur l'ensemble du territoire municipal.

### Notre mission

Notre rôle est de faire respecter les règlements municipaux, en cohérence avec les normes provinciales et fédérales. Nous sommes convaincus que les citoyens de notre municipalité ont à cœur de vivre dans un environnement sain, sécuritaire et agréable.

Nous vous remercions pour votre collaboration et votre vigilance, qui contribuent à la qualité de vie de toute la communauté.

# AVEZ-VOUS BESOIN D'UN PERMIS DE BRÛLAGE ?

Le Service de sécurité incendie de Rawdon est responsable de la protection incendie sur notre territoire, en collaboration avec la Municipalité, notamment pour l'application de la réglementation, la prévention, la sensibilisation et la délivrance des permis de brûlage.

Un permis n'est pas requis pour allumer un feu extérieur d'une dimension maximale de 1 mètre par 1 mètre et d'une hauteur maximale de 1 mètre. Ce type de feu doit obligatoirement être protégé par un pare-étincelles et ne peut être allumé que dans un contenant incombustible ou à même le sol avec un empièchement à son pourtour.

## OBLIGATION DE PERMIS POUR ALLUMER UN FEU NE RESPECTANT PAS LES EXIGENCES

Un permis de brûlage (gratuit) doit obligatoirement être obtenu, au préalable, auprès de la municipalité, pour allumer tout feu extérieur, excédant la dimension de 1 mètre par 1 mètre et la hauteur de 1 mètre, ou ne respectant pas les exigences ci-dessus mentionnées quant au pare-étincelles et au contenant incombustible/empièchement au pourtour.

### IL EST INTERDIT DE BRÛLER:

Il est interdit de brûler des déchets, des matériaux de construction, des biens meubles, du bois traité, des pneus ou toute autre matière composée de caoutchouc ou de plastique, ainsi que tout produit dangereux, polluant ou dont la combustion est interdite par les lois et règlements en vigueur.

**Documentation disponible !**

De la documentation est disponible à la municipalité concernant la sécurité incendie !

### CONSULTEZ LE SITE DE LA SOPFEU

Même si vous avez obtenu un permis de brûlage, une interdiction de brûler peut être mise en vigueur par la SOPFEU.

Il est de votre responsabilité de vérifier la validité de votre permis auprès du Service de la sécurité incendie au 450 834-2596.

## VIDANGE PÉRIODIQUE DES FOSSES SEPTIQUES

La municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare a un règlement sur la vidange périodique des fosses septiques (règlement no. 320-2009 qui amende le no.285-2006). Ce règlement s'applique à tout propriétaire, locataire ou occupant d'un immeuble résidentiel, commercial, agricole et, ou industriel. Nous vous rappelons que lors de la vidange de votre fosse septique, il est de la responsabilité du propriétaire, locataire ou occupant de faire parvenir une copie du rapport de vidange rempli par l'entrepreneur à la municipalité, au plus tard dans les dix (10) jours suivant la vidange (article 6.6.1).

Nous vous remercions de votre collaboration.

## MISE AUX NORMES OBLIGATOIRE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

Des citoyens de la municipalité possèdent des installations septiques qui ne sont pas conformes à Loi sur la qualité de l'environnement.

Or, depuis l'adoption du règlement Q-2, r.22, toutes les installations septiques doivent répondre aux normes établies. Un système de vérification sera donc mis en place prochainement afin d'assurer le respect de ce règlement. À cette fin, nous invitons les citoyens à collaborer en nous transmettant l'avis de conformité de leur installation, tel qu'émis par un ingénieur, pour certifier le bon fonctionnement et la conformité de leur installation septique.

### RÈGLEMENT 321-2009, AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 144-94

Les abris d'auto temporaires, les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés du 15 octobre d'une année au 1 mai de l'année suivante.

À partir du 2 mai de l'année, toute structure, toile ou toute composante d'abris d'auto temporaires, abris d'hiver et clôture à neige devront être retirés du terrain.

### RAPPELS!

#### LICENCE POUR CHIEN

La licence canine est obligatoire selon la réglementation municipale #472-2024.

La licence est valide du 1er août 2025 au 31 juillet 2026, au coût de 35 \$ par chien.

**Deux façons simples d'obtenir la licence :**

- En personne à l'hôtel de ville
- En ligne : [www.carrefourcanin.com](http://www.carrefourcanin.com)

# La foire des arts

## 25 ans d'émerveillement

Le noyau villageois se transforme en un véritable parcours de découvertes artistiques et animées.

Citoyen.nes de Sainte-Marcelline-de-Kildare,  
venez chercher vos bracelets pour  
un accès **gratuit** pour les deux jours.

**Disponibles à l'hôtel de ville du 2 au 19 septembre à midi.**

*La municipalité offre deux bracelets gratuits par adresse civique ou lot vacant.*



FESTIVAL  
DES ARTISANS DE  
SAINTE-MARCELLINE

20 et 21  
septembre  
2025

PLUS DE 175 ARTISANS

MÉTIERS D'ARTS  
AGROALIMENTAIRE  
ARTISTES PEINTRES  
AUTEURS

JEUNES ARTISANS  
ANIMATIONS  
CAMIONS DE RUE  
ATELIERS

## Expositions & ateliers gratuits

- MAISON LOUIS CYR
- ASSOCIATION DES ARTISANS DE CEINTURE FLÉCHÉE DE LANAUDIÈRE
- MARKELOO STUDIO
- ASSOCIATION DES ARTISANS SCULPTEURS DE LANAUDIÈRE
- MIELLERIE BHRAMARI
- SECRETS DES BOIS
- PIERRE TURGEON, ARTISTE
- MON AFRIQUE LANAUDIÈRE

Inscription sur place, nombre de places limité

## Activités & animations

- CARICATURES
- TATOUAGES TEMPORAIRES
- TAROT
- BARBIER
- JEU DE L'HOMME FORT
- JEUX DE KERMESSE
- MAQUILLAGE
- CONCOURS & PRIX

20 et 21 septembre 2025

# LA VIEILLE CHAPELLE

de Sainte-Marcelline-de-Kildare

Billetterie en ligne  
[www.ste-marcelline.com](http://www.ste-marcelline.com)  
ou 450 883-2241

Billets disponibles

Folk | Country



**P'TIT BÉLLIVEAU**

4 octobre - 20 h

Soul | R&B | Pop



**LÉONIE GRAY**

23 octobre - 20 h

Classiques de Noël



**MARC HERVIEUX**

20 Novembre - 20 h

# LOISIRS INTERMUNICIPAUX | SESSION AUTOMNE 2025

Les municipalités de Saint-Alphonse-Rodriguez, Sainte-Béatrix et Sainte-Marcelline-de-Kildare unissent leurs forces pour vous offrir une programmation intermunicipale de loisirs des plus diversifiées cet automne.

Grâce à cette collaboration, les citoyennes et citoyens des trois municipalités auront accès à un large éventail de cours et d'activités. Peu importe où vous habitez parmi les trois localités, vous pouvez vous inscrire à l'ensemble des activités proposées.

Une belle saison s'annonce, ne manquez pas votre chance d'en profiter!

Inscriptions du 2 au 12 septembre 2025, tous les détails sont disponibles sur notre site internet et dans notre cahier « Programmation loisirs intermunicipal » envoyé par la poste.

## PROGRAMMATION RÉGULIÈRE

### Lundi

14 h à 16 h

#### Reliure artisanale

Initiez-vous à l'art de la reliure : couture, types de fils, structures de livres et choix de papiers colorés. Aucune expérience requise et tout le matériel est fourni!

Animé par Catherine Savignac  
450 421-0608

### Lundi

18 h à 19 h 30

#### Danses médiatives

Les danses méditatives sont des danses collectives qui favorisent l'empathie, la cohésion de groupe et le sentiment d'appartenance. À travers des chorégraphies de complexité variable, elles stimulent la mémoire, la conscience corporelle et la pleine présence dans l'instant.

Animé par Nanda Bonatti  
514 677-2417

### Mardi

11 h à 12 h

#### Qi Gong

Le Qi Gong Yoga est une pratique douce qui s'adapte à la condition physique de chacun. Ces cours se concluent par une méditation. Les bienfaits : circulation sanguine, apaise palpitations du cœur.

Animé par Carole Ranalli  
514 835-4585

### Mardi

19 h à 20 h 15

#### Yoga

Venez assouplir votre corps et votre esprit ! Dans ce cours, nous pratiquerons des postures de yoga qui s'adaptent à tous et nous pratiquerons des techniques de respiration.

Animé par Caroline Tondreau  
450 365-5601

### Mardi & jeudi

18 h 30 à 19 h 30

#### Zumba

Cours de danse aérobique influencé par plusieurs styles de danse.

Animé par Isabelle Mélançon  
450 365-1523

### Mercredi

13 h à 16 h

#### Aquarelle

Cours d'aquarelle pour élèves débutants et avancés. Venez apprendre les techniques et le plaisir de faire jouer les couleurs dans l'eau. À l'aide de conseils et de démonstrations vous complèterez facilement votre aquarelle.

Animé par Ginette Marquis  
450 839-7472

### Jeudi

Débutant  
19 h à 20 h 15  
Intermédiaire  
20 h 15 à 21 h 45

#### Danse en ligne Country 7 ans à 77 ans

Offre un cours d'initiation (premier pas), débutant, débutant-inter et intermédiaire.

Animé par Frédérique Duchesne de l'École de danse FreeDance.  
Informations via 438 884-8229  
duchesne.frederique.fd@gmail.com

### Vendredi

13 h à 16 h

#### Peinture

Cours de peinture de niveau intermédiaire. Vous devez avoir votre matériel.

Animé par Sylvie Ratelle  
450 758-5957

### Vendredi

18 h à 19 h

#### Méditation guidée

Le deuxième cours méditation

Biens faits

- Respirer - expirer
- Relâcher les muscles
- Visualisation
- Lâcher prise
- Apaiser le cœur

Enlèvement du corps

Animé par Carole Ranalli  
514 835-4585

## PROGRAMMATION POUR LES MEMBRES DE LA FADOQ

Vous devez être membre de la FADOQ pour participer gratuitement aux activités organisées pour l'automne 2025.

Informations via Lucie Nadeau, 514 318-8869

Si vous souhaitez vous inscrire ou renouveler votre carte de FADOQ, contactez Gisèle St-Amand, au 450 883-7842.

## ACTIVITÉS GRATUITES POUR LES MEMBRES !

### Mardi & vendredi

9 h à 11 h

#### Cours d'ordinateur, téléphone, tablette & liseuse

Informations via Lucie Nadeau  
au 514 318-8869

### Mercredi

9 h 30 à 11 h 30

#### Vie active

Informations via Lucie Nadeau  
au 514 318-8869

### Jeudi

13 h 30 à 15 h

#### Yoga chaise

Informations via Lucie Nadeau  
au 514 318-8869

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le département des loisirs par téléphone au 450 883-2241, poste 7562 ou par courriel : [loisirs@ste-marcelline.com](mailto:loisirs@ste-marcelline.com)



Vous désirez vous joindre à nous pour la distribution de bonbons ?  
Réservez votre table au **450-883-2241, poste 7562**

## HALLOWEEN 2025 | LA TERREUR S'INVITE AU VILLAGE !

Préparez-vous à passer une soirée terrifiante le 31 octobre prochain dans parcours de l'horreur ! Serez-vous assez courageux pour le traverser afin de récupérer les bonbons à la fin ?

Vous aimeriez participer à la distribution de bonbons ? Réservez votre table dès maintenant au **450 883-2241, poste 7562**. L'emplacement exact du parcours hanté sera dévoilé sous peu. Restez à l'affût pour tous les détails à venir !

## VOUS DÉSIREZ ÊTRE BÉNÉVOLE ?

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles afin de nous aider lors de nos activités et événements. Que ce soit pour les loisirs, la vie communautaire ou la culture, c'est certain qu'on saura vous trouver un poste qui vous convient !

Contactez-nous, au **450 883-2241**,  
**poste 7562** ou par courriel,  
**loisirs@ste-marcelline.com**



# PARC DES LOISIRS

L'aménagement du Parc des loisirs suit son cours et plusieurs étapes ont déjà été franchies. Nous sommes heureux de voir le tout se concrétiser peu à peu, au bénéfice de toute la communauté.

## SKATE PARK | PHASE 2 REPORTÉE À 2026

À la suite de l'annonce concernant le financement du projet, nous devons malheureusement reporter la phase 2 du skate-park à 2026. En effet, la subvention du FRR – volet 2 sera versée trop tardivement cette année pour permettre de réaliser cette phase dès 2025.

Toutefois, le montant est déjà réservé pour l'an prochain, ce qui nous permettra d'aller de l'avant avec la concrétisation de cette deuxième phase tant attendue dès que les fonds seront reçus.

## CLÉS D'ACCÈS POUR TERRAINS SPORTIFS

**RAPPELS!**

### TERRAINS DE PICKLEBALL

Vous souhaitez jouer au pickleball d'ici la fermeture pour l'hiver ? Vous pouvez vous procurer une clé à l'hôtel de ville pour avoir accès aux filets, durant les heures d'ouverture.

N'oubliez pas de respecter l'horaire en vigueur réservé à la pratique du pickleball.

En dehors de ces plages horaires, si aucune autre activité sportive n'est en cours, vous pouvez profiter librement de la surface.

Merci de votre collaboration !

### RETOUR DU CADENAS AUX TERRAINS DE TENNIS



Au cours des dernières semaines, l'utilisation non permise de trottinettes, vélos, ballons et tout autre article de sport sur la surface des terrains de tennis, a causé des dommages. Cette situation nous oblige malheureusement à restreindre l'accès en remettant un cadenas aux terrains.

Les citoyens qui souhaitent jouer au tennis peuvent se procurer une clé à l'hôtel de ville, moyennant un dépôt remboursable de 10 \$. Nous comptons sur la collaboration de tous pour maintenir nos infrastructures en bon état.

## BUISSON DE CADOUIN

La Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare souhaite relancer le projet d'échange avec nos amis du Buisson-de-Cadouin et cherche des citoyens pour former un comité. Le pacte d'amitié, signé en 1987 et renouvelé en 2017, fêtera ses 40 ans en 2027. Nous espérons poursuivre cette belle tradition. Vous souhaitez vous impliquer dans la relance du projet d'échange avec Le Buisson-de-Cadouin? Contactez notre coordonnatrice aux loisirs (loisirs@ste-marcelline.com) ou Mme Marie-Noël Dehasse, enseignante à l'école primaire.



### BIBLIOTHÈQUE GISÈLE-LABINE

Un grand merci à nos bénévoles de la bibliothèque Gisèle-Labine.

Chaque semaine, grâce à leur générosité et à leur passion pour la lecture, nos bénévoles assurent un accueil chaleureux, du soutien aux usagers et une présence précieuse à la bibliothèque Gisèle-Labine.

La Municipalité tient à souligner leur engagement et à les remercier sincèrement pour le temps qu'ils consacrent à faire vivre ce lieu de culture et de partage.



*Merci pour votre dévouement!*



Sur la photo, en débutant à gauche, vers la droite.  
Marie-Noël Déhasse, Isabelle Langlois, Marie-Josée Majeau,  
Claudia Bonarri, Marie-Ève Lachance, Martine Lachapelle Couillard

## CONCOURS

# Ma biblio, un phare dans ma vie

Du 1<sup>er</sup> au 25 octobre 2025



## À GAGNER :

2 cartes-cadeaux  
Les libraires  
d'une valeur de **100\$** chacune



Pour participer, envoyez une photo et sa courte description en remplissant le formulaire en ligne : [semainedesbibliotheques.ca/concours](http://semainedesbibliotheques.ca/concours)

Organisé dans  
le cadre de la



Semaine  
DES **bibliothèques**  
publiques

[semainedesbibliotheques.ca](http://semainedesbibliotheques.ca)

ORGANISÉ PAR



EN PARTENARIAT AVEC



BIBLIOTHÈQUE  
ET ARCHIVES  
NATIONALES  
DU QUÉBEC



## PARTICIPEZ AU CONCOURS: MA BIBLIO, UN PHARE DANS MA VIE

Courrez la chance de remporter deux cartes-cadeaux Les libraires d'une valeur de 100 \$ chacune, organisé dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques.

Remplissez le formulaire en ligne dès maintenant !

Bonne chance à tous nos lecteurs !

### Horaires réguliers

<b>Dimanche</b>	Fermé
<b>Lundi</b>	18 h 30 à 20 h
<b>Mardi</b>	13 h à 15 h
<b>Mercredi</b>	15 h 30 à 16 h 45
<b>Jeudi</b>	Fermé
<b>Vendredi</b>	10 h à 13 h
<b>Samedi</b>	Fermé

Abonnez-vous  
**GRATUITEMENT**  
[biblioetcie.ca](http://biblioetcie.ca)

## BIBLIOTHÈQUE GISÈLE-LABINE RETOUR À L'HORAIRE RÉGULIER

Dès le 9 septembre, l'horaire régulier sera de retour, au grand bonheur de tous !

## LA BIBLIOTHÈQUE... PLUS QUE DES LIVRES!

Avec votre abonnement à notre bibliothèque municipale, vous pouvez consulter plus de 1500 cours en ligne couvrant un très large éventail de sujets : arts & loisirs créatif; bureautique; langues; multimédia; musique; programmation et sécurité; sport & fitness et vie professionnelle.

Que ce soit pour apprendre les rudiments d'une langue pour un voyage, approfondir l'utilisation d'un logiciel, perfectionner sa technique à la guitare, faire son savon maison, dessiner aux pastels, faire de la photographie ou apprendre à coder, les cours de tout apprendre combinent des méthodes d'apprentissage traditionnelles aux nouvelles technologies.

## ABONNEMENT GRATUIT !

L'abonnement est 100 % gratuit et vous permet d'avoir accès à une multitude de livres, cours en ligne, etc.

À la Bibliothèque Gisèle-Labine, vous pouvez même profiter de nombreux jeux de société pour toute la famille ! Une belle occasion de s'amuser !

## SAVIEZ-VOUS?

La bibliothèque offre des **Cartes Accès-Musée**.

### Visitez gratuitement des musées en famille !

Ce laissez-passer familial (*maximum de deux adultes et de trois enfants*) vous donne accès gratuitement à 16 institutions muséales de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

Profitez-en ! De beaux moments, gratuitement !



**BiBli**  
& cie

ACCÉDEZ AUX  
RESSOURCES NUMÉRIQUES

Bibliothèque



# ACTIVITÉS DU CLUB FADOQ PETIT MOULIN

## Événements de l'automne

### Festival des artisans

- Vous souhaitez vous impliquer au kiosque de la FADOQ Petit Moulin lors du Festival des artisans qui se déroulera les 20 et 21 septembre prochain ? Informez-vous auprès de Lucie Nadeau au 514 318-8869.

### Dîner de la FADOQ

- Joignez-vous à nous pour le dîner de la FADOQ, le 5 octobre prochain.
- Suivi d'un après-midi BINGO, pour ceux qui le désirent !



## UN BEL AUTOMNE EN VUE AVEC LE CLUB FADOQ

L'automne s'annonce tout en douceur avec quelques activités à venir au calendrier. C'est le moment idéal pour joindre le Club FADOQ et profiter de belles occasions de socialiser.

Des séances de jeux de société sont également organisées chaque semaine. Pour y participer ou obtenir plus d'information, communiquez avec Lucie Nadeau au 514 318-8869.

**Rappel : il faut être membre du Club FADOQ et avoir 50 ans et plus pour prendre part aux activités.**

## INFORMATIONS ET INSCRIPTION

Pour plus d'information sur les activités du Club FADOQ Petit Moulin ou pour participer en tant que bénévole, contactez Lucie Nadeau, au numéro inscrit ci-dessus.

Si vous souhaitez vous inscrire ou renouveler votre carte de **FADOQ**, contactez Gisèle St-Amand, au 450 883-7842.

## COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Mercredi de 10 h à 16 h  
Samedi de 9 h à 12 h

Le comptoir accepte les sacs de vêtements qui sont propres et ni trop lourds, à placer dans les bacs bleus installés sur la galerie avant de l'ancien presbytère, au 451, rue Principale, en avant de l'église. Aucun meuble n'est accepté, vu le manque d'espace.

Merci à tous les donateurs !

**Le comptoir est toujours à la recherche de bénévoles, car l'équipe aimerait ouvrir une journée de plus vu la demande. Joignez vous à eux ! Vous pouvez les contacter au 450 883-2241, poste 7500.**



## MAISON DES JEUNES

Passez les voir et suivez-les sur les médias sociaux pour en savoir plus sur leur programmation automnale.

La Maison des Jeunes est une association dont la mission est d'offrir un lieu de rencontre animé, où les jeunes, en contact avec des adultes significatifs, deviennent des adultes actifs, critiques et responsables.

Votre adolescent est à la recherche d'un milieu stimulant pour échanger avec d'autres jeunes de la municipalité?

N'hésitez pas à les contacter ou à consulter leurs pages Facebook et Instagram pour découvrir la programmation.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement les citoyennes, citoyens et visiteurs qui ont généreusement contribué lors de l'événement Pont Payant. Cette activité a permis d'amasser des fonds pour soutenir les actions de la Maison des Jeunes.

Pour toute information, vous pouvez vous rendre directement sur place, selon l'horaire.

L'équipe de la Maison des jeunes

**MDJ** MAISON DES JEUNES  
STE-MARCELLINE

### Horaire

Mercredi 17 h à 21 h  
Jeudi 15 h à 21 h  
Vendredi 15 h à 21 h

Découvrez la programmation sur leur page Facebook





# LE FESTIVAL DES ARTISANS



- 1. Robin et Martin Malo
- 2. Simon Turcotte
- 3. Jocelyne Binette et Renald Cimon
- 4. Isabelle et Raymond Boutin
- 5. Ferme Morin-Arbour
- 6. Lucille Stafford
- 7. Atelier de verre l'Oiseau de Bois

- 8. Alexandre Garceau
- 9. Francine Brind'amour et Antoine Leuthard
- 10. Yves Leduc
- 11. Dîner à la boulangerie
- 12. Michel Loyer

*Retour dans les débuts...*

**25 ans d'émerveillement**

Les photos et noms partagés proviennent de citoyens et citoyennes qui contribuent généreusement à nos archives. Des erreurs peuvent s'y glisser, et nous nous en excusons. Nous faisons tout notre possible pour assurer une identification juste des personnes représentées.

**Nous sommes toujours à la recherche de photos !**

Envoyez vos photos par courriel à l'adresse suivante : [communications@ste-marcelline.com](mailto:communications@ste-marcelline.com)

Une page d'histoire



## BESOIN D'AIDE ? PLUSIEURS RESSOURCES SONT DISPONIBLES, POUR VOUS !



- **URGENCE** (Police, ambulance, pompier) | 911
- **Info-santé** | 811
- **SOS Violence conjugale** | 1 800 363-9010
- **Info-aidant** | 1 855 852-7784
- **Ligne-ressource pour les victimes d'agression sexuelle** | 1 888 933-9007
- **Jeunesse j'écoute** | 1 800 668-9898
- **Diversité sexuelle et pluralité des genres | Écoute et texto** | 1 888 505-1010
- **Provision Compassion Rawdon** | 450 834-4958
- **Moisson Lanaudière** | 450 755-6049
- **L'alcool est un problème pour vous ou un proche ?** | 450 759-6000
- **La leur du phare de Lanaudière** | www.lueurduphare.org | 1 800 465-4544
- **Groupe de soutien Centre d'action bénévole communautaire Matawinie** | www.ccbm.qc.ca | 450 882-1089
- **Services d'aide à domicile du Rousseau Inc.** | www.aidedomicile.ca | 450 834-1160
- **Regroupement des organismes communautaires et alternatifs en santé mentale Lanaudière** | 450 759-8853
- **Parrainage civique Lanaudière** | 450 834-1728
- **Association coopérative d'économie familiale (ACEF)** | 1 866 414-1333
- **Ligne soutien pour les aînés 75 ans et plus** | 1 877 805-1955
- **La Soupière** | 450 755-6616
- **Comité des usagers du nord de Lanaudière** | 450 759-8222, poste 2557
- **Ligne parents** | 1 800 361-5085
- **Gai écoute** | 1 888 505-1010
- **Tel-jeunes** | 1 800 263-2266
- **Centre de prévention du suicide** | cps-lanaudière.org | 450 759-6616
- **Ligne aide abus des aînés** | 1 888 489-2287
- **Dépannage alimentaire** | 450 883-2241, poste 7500
- **Carrefour canin** | 1-844-752-2646
- **Transport collectif pour la MRC Matawinie** | 450 386-1160

## INFIRMIÈRE EN MILIEU RURAL SAVIEZ-VOUS?

Différents services médicaux existent dans la communauté pour venir en aide aux personnes de 50 ans et plus.

### SERVICES OFFERTS GRATUITEMENT :

- Conseils sur l'asthme, le diabète, l'hypertension et les maladies pulmonaires, etc ;
- Réponse aux inquiétudes générales sur la santé ;
- Traitement de blessures mineures (plaies, brûlures, coupures) ;
- Suivi de la pression artérielle ;
- Prélèvement ;
- Enlèvement de points de suture ou d'agrafes ;
- Injection de médicaments ;
- Lavage d'oreilles ;
- Référence vers les ressources disponibles.

### POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS

Par téléphone

450 886-3861, poste 250

Les prises de sang se font au

450, Rue Principale

(à La Vieille Chapelle)

Sur rendez-vous seulement ! Tous les jeudis



## FAITES COMME 411 DE NOS CITOYENS ... ABONNEZ-VOUS À NOTRE

**ALERTE  
CITOYENNE**



### INSCRIPTION SIMPLE ET RAPIDE

Rendez-vous sur notre site web sous l'onglet **portail citoyen** et cliquez sur « **Inscrivez-vous pour recevoir nos avis** ».

Actuellement, **411 résidents** sont inscrits à l'alerte citoyenne. Inscrivez-vous dès maintenant !

→ [citoyen.ste-marcelline.com](http://citoyen.ste-marcelline.com)

### SAVIEZ-VOUS?

Lorsqu'une situation d'urgence se produit dans notre municipalité, restez informés rapidement de la situation et des mesures à prendre.

Que ce soit pour un avis d'ébullition, un risque d'inondation ou toute autre situation d'urgence, un message enregistré provenant de la Municipalité sera envoyé directement à votre ligne résidentielle, par SMS (texto) sur votre cellulaire ou encore par courriel, selon vos choix lors de l'inscription.

### CONNEXION MATAWINIE

<b>NOTRE RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE</b>	➤➤➤ INTERNET HAUTE VITESSE
<b>S'AGRANDIT À</b>	➤➤➤ TÉLÉVISION
<b>SAINTE-MARCELLINE-DE-KILDARE</b>	➤➤➤ TÉLÉPHONIE

**0\$** Frais d'installation et de fil de service  
\*pour une durée limitée

**ABONNEZ-VOUS MAINTENANT**

**Cooptel**  
1 888 532-2667 | [cooptel.ca](http://cooptel.ca)

# FÊTE NATIONALE 23 JUIN 2025

*À l'an prochain !*

Une Fête nationale mémorable

Le 23 juin dernier, nous avons célébré la Fête nationale en grand au Parc de l'Étang. Malgré la chaleur accablante, les citoyennes et citoyens ont répondu présents en très grand nombre pour participer à cette journée festive.

Merci à nos bénévoles, à l'équipe municipale et aux artistes pour cette Fête nationale réussie. Une belle journée festive et rassembleuse qui restera dans nos souvenirs!



## FÊTE INTERGÉNÉRATIONNELLE 12 JUILLET 2025

Le 12 juillet, la fête intergénérationnelle a rassemblé petits et grands pour une journée chaleureuse et festive. Merci à la FADOQ, à la Maison des jeunes, aux artistes, aux intervenants présents et à nos précieux bénévoles. Une vraie fête de village, remplie de beaux moments partagés.



*Merci à tous !*

**SAVIEZ-VOUS ?**

Vous pouvez vous rendre directement sur notre Facebook et sur le site web de la Municipalité en balayant votre caméra de téléphone ou tablette sur les codes-barres ci illustrés. **Restez informés !**



# Hôtel de ville

500, rue Principale  
Sainte-Marcelline-de-Kildare  
(Québec) J0K 2Y0

Téléphone 450 883-2241

Télécopieur 450 883-2242

Réception	Poste 7500
Direction, plaintes	Poste 7505
Comptabilité, taxation	Poste 7510
Urbanisme	Poste 7507
Environnement	Poste 7509
Loisirs	Poste 7562
Culture	Poste 7563
Communications	Poste 7506

Mairesse, Émilie Boisvert 450 750-0846

Urgence municipale 450 750-8761

Urgence travaux publics 450 750-8762

Urgences générales 911

Bibliothèque 450 883-0247

Maison des jeunes 450 883-6076

Permis de brûlage 450 834-2596



info@ste-marcelline.com

dg@ste-marcelline.com

finance@ste-marcelline.com

urbanisme@ste-marcelline.com

environnement@ste-marcelline.com

loisirs@ste-marcelline.com

culture@ste-marcelline.com

communications@ste-marcelline.com

eboisvert@ste-marcelline.com

Bureau de poste 450 883-2462

Heures d'ouverture

Lundi au mercredi de 11 h 30 à 14 h et de 14 h 30 à 17 h 15

Jeudi de 12 h à 14 h et de 14 h 45 à 18 h

Vendredi de 11 h 30 à 14 h et de 14 h

## Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à 12 h

Nos bureaux seront fermés

le lundi 13 octobre

en raison de l'Action de grâce



CONSEIL MUNICIPAL

### Séance ordinaire

Le lundi 15 septembre à 20 h,  
Le lundi 17 novembre à 20 h,  
À la Salle communautaire Gaétan-Morin.

*\*En raison des élections, la séance prévue le 20 octobre doit être annulée.*



TAXATION

### Prochains versements de taxes municipales

16 septembre 2025

16 octobre 2025

17 novembre 2025